

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 décembre 2020 à 18h15

Date de convocation : 1er décembre 2020

Date d'affichage : 14 décembre 2020

Etaient présents : Julie CLERGET - Jean-Michel COMTE- Jean-Luc CROISERAT – Frédéric FUMEY - Emilie GONZALEZ – Nathalie GOUHOT – Sophie GOYET – Jean-Claude HALBOUT – Jean-Michel LEBRUN – Monique PROST – Christine RIOTTE - David TETU – Sylvie TISSIER – Florian VINDIGNI – VULETIC Romain – VULETIC Linda

Absentes excusées : Sandrine HOG (procuration à Linda VULETIC)
Marie-Aude NIEL (procuration à Frédéric FUMEY)

Absent : Pascal MOINE

Secrétaire : Emilie GONZALEZ

* . * . * . * . *

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 26 octobre 2020.

1. Autorisation de mandatement des dépenses 2020 (Rapporteur : David TETU)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le mandatement des dépenses d'investissement 2021 dans la limite du quart des crédits inscrits l'année 2020, soit :

CHAPITRE	MONTANT INSCRIT EN 2020	MONTANT AUTORISE EN 2021
BUDGET GENERAL		
20	5 200,00 €	1 300,00 €
21	457 972,00 €	114 493,00 €
23	462 960,00 €	115 740,00 €
BUDGET ANNEXE "POLE SANTE"		
21	3 794,75 €	948,69 €
23	5 000,00 €	1 250,00 €

2. Frais de fonctionnement des écoles – Année scolaire 2019/2020 (Rapporteur : David TETU)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe pour l'année 2019/2020 la participation de la Ville de Dole à 45 % du coût de fonctionnement des établissements scolaires par enfant, soit :
 - **561 €** pour chaque enfant de Dole inscrit dans une école maternelle publique de Foucherans (2) ;

- o **176 €** pour chaque enfant de Dole inscrit dans une école primaire publique de Foucherans (3) ;

Soit (561€ x 5 enfants) + (176 € x 1 enfant) = 2 981€

3. Rapport prix et qualité du service public (RPQS) - assainissement 2019 (Rapporteur : David TETU)

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers des services.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée délibérante adopte, à l'unanimité, le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

4. Travaux de voirie -Demande de DETR (Rapporteur : Jean-Michel COMTE)

a. Rue Jolie

Madame le Maire explique que la 2^{ème} tranche des travaux de réfection de voirie rue Jolie doivent se poursuivre en 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de réaliser la 2^{ème} tranche de travaux de réfection de voirie rue Jolie, selon devis pour un montant global de 60 680,50 € HT ;
- SOLLICITE une subvention dans le cadre de la DETR 2021 au taux de 60 % ;
- S'ENGAGE à réaliser les travaux conformément au plan de financement suivant :

▪ Travaux pour un montant HT subventionnable de :	60 680,50 €
▪ Subvention DETR 60 % :	36 408,30 €
▪ Autofinancement HT :	24 272,20 €
- S'ENGAGE à prendre en charge la part d'autofinancement ;
- SOLLICITE l'autorisation de préfinancer les travaux ;
- AUTORISE le Maire ou les Adjoints à signer le marché à intervenir.

b. Réfection des trottoirs rue de Damparis

Madame le Maire expose le fait qu'il est nécessaire de refaire les trottoirs rue de Damparis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix POUR et 1 Abstention :

- DECIDE de réaliser les travaux de réfection des trottoirs rue de Damparis, selon devis pour un montant global de 42 894,50 € HT ;

- SOLLICITE une subvention dans le cadre de la DETR 2021 au taux de 60 % ;
- S'ENGAGE à réaliser les travaux conformément au plan de financement suivant :
 - Travaux pour un montant HT subventionnable de : 42 894,50 €
 - Subvention DETR 60 % : 25 736,70 €
 - Autofinancement HT : 17 157,80 €
- S'ENGAGE à prendre en charge la part d'autofinancement ;
- SOLLICITE l'autorisation de préfinancer les travaux ;
- AUTORISE le Maire ou les Adjoints à signer le marché à intervenir.

5. ONF Travaux sylvicoles 2021 (Rapporteur : Jean-Michel LEBRUN)

Considérant le programme d'actions proposé par ONF pour 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide le dégagement de plantation avec maintenance des cloisonnements pour la parcelle 1 pour un montant de 937,30 € HT.

6. Rapport marchés contractés

N° mandat	Date	Définition	Tiers	Montant
100/123	04/11/2020	Travaux sylvicoles	ONF	643,37 €
100/123	04/11/2020	Fenêtres 3ème étage mairie	MDB	11 829,60 €
100/123	04/11/2020	Fourniture et pose de caniveaux 10 rue de Damparis	JEANNIN SARL	1 380,00 €
100/123	04/11/2020	Réfection de garde corps pour sécurité et accessibilité Rue Jolie	SAS MOULLET	5 313,60 €
100/123	04/11/2020	Situation 2 - Electricité - courants faibles (lot 9) - Construction salle polyvalente	EJE	8 022,14 €
100/123	04/11/2020	Situation 2 - RG - Electricité - courants faibles (lot 9) - Construction salle polyvalente	EJE	418,70 €
100/123	04/11/2020	Situation 8 - Chauffage - ventilation (lot 8) - Construction salle polyvalente	MOLIN	4 875,64 €
100/123	04/11/2020	Situation 8 - RG - Chauffage - ventilation (lot 8) - Construction salle polyvalente	MOLIN	254,46 €
100/124	04/11/2020	Situation 4 - Cloisons - Peinture - Isolations (lot 5) - Construct° salle polyvalente	POLYPEINT	5 945,83 €
100/124	04/11/2020	Situation 4 - RG - Cloisons - Peinture - Isolations (lot 5) - Construct° salle polyvalente -	POLYPEINT	308,89 €
100/124	04/11/2020	Situation 5 - Cloisons - Peinture - Isolations (lot 5) - Construct° salle polyvalente	POLYPEINT	14 332,68 €
100/124	04/11/2020	Situation 5 - RG - Cloisons - Peinture - Isolations (lot 5) - Construct° salle polyvalente -	POLYPEINT	747,47 €
110/135	25/11/2020	Création cheminement doux entre Ceux de Belaine et Soleil Levant	EIFFAGE	9 552,00 €
110/136	25/11/2020	Situation 8 - Démolition - Maçonnerie - VRD (lot 2) - Construct° salle polyvalente	SARL FRENOT RAMBOZ	2 889,50 €
110/136	25/11/2020	Situation 8 - RG - Démolition - Maçonnerie - VRD (lot 2) - Construct° salle polyvalente	SARL FRENOT RAMBOZ	174,24 €
110/136	25/11/2020	Situation 9 - Chauffage - ventilation (lot 8) - Construction salle polyvalente	MOLIN	5 475,73 €
110/136	25/11/2020	Situation 9 - RG - Chauffage - ventilation (lot 8) - Construction salle polyvalente	MOLIN	285,79 €
110/135	25/11/2020	VIDEOPROJECTEUR POUR SALLE DES FETES	LS PRODUCTION	3 723,80 €
110/135	25/11/2020	Réfection cuisine, dégagement et toilettes cuisine SDF - Solde	JAM'S	4 552,53 €
110/135	25/11/2020	Réfection sDF + scène - SOLDE	JAM'S	10 873,80 €
110/135	25/11/2020	Modification poteau de cloture + gardes corps GROUPE SCOLAIRE	SAS MOULLET	1 332,00 €
110/135	25/11/2020	MO Construction salle polyvalente	INGETEC'S	1 387,20 €
110/135	25/11/2020	SPS - Aménagement salle communale - 7ème acompte	APAVE	235,20 €
110/136	25/11/2020	COFFRET ELECTRIQUE salle communale	ENEDIS	676,80 €
110/135	25/11/2020	Marquage au sol rue Jolie et chemin de la gare	MARKOSOL	212,78 €

7. Divers

a. Tarif location salles – Maison des sports (Rapporteur : David TETU)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, à l'unanimité, le tarif et les conditions de location suivants, pour 2021 et 2022 :

SALLES MAISON DES SPORTS	
Réservées aux habitants de Foucherans – maxi 30 personnes – salles libérées à 22 h	
Journée	41 €

Fin de séance à 18 h 50